

Extrait du compte rendu du Conseil des Ministres du mercredi 03 mai 2023 à propos du Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle 2024-2026

La version 2024-2026 du Document présente, au plan macroéconomique, la trajectoire d'une économie résiliente qui se remet des effets de la pandémie de la COVID-19 pour renouer avec une croissance soutenue, en dépit du contexte particulier marqué par la poursuite de la crise russo-ukrainienne. Cette résilience résulte principalement des actions mises en œuvre par le Gouvernement depuis 2016 en vue de la transformation structurelle de l'économie béninoise.

S'agissant de la gestion des finances publiques, il met en exergue les efforts d'assainissement des comptes publics et de consolidation budgétaire enregistrés au cours des trois dernières années. Il montre également les progrès notés relativement à la situation financière des établissements publics, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale, grâce aux actions du Gouvernement.

De façon spécifique, et pour les trois prochaines années, il est prévu que l'État renforce les mesures en cours, visant à promouvoir les secteurs à fort potentiel dont l'agriculture, le tourisme, l'économie numérique et l'économie du savoir. De même, les grands chantiers ouverts destinés à combler le déficit infrastructurel seront poursuivis, notamment dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'assainissement. Cette stratégie sera appuyée par les

mesures en vue d'une part, de l'amélioration de l'environnement des affaires afin de créer un cadre favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique et compétitif, d'un secteur industriel sélectif, avec un accent particulier sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. D'autre part, elle favorisera la promotion des chaînes de valeur régionales.

Le prochain triennal sera fortement marqué au plan budgétaire par la montée en puissance des programmes de filets sociaux dont l'objectif est de réduire significativement l'impact de la crise économique mondiale et d'être un moyen adapté et innovant pour s'attaquer durablement à la pauvreté.

Aussi, ces orientations prennent-elles en compte les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour lesquels le Gouvernement a défini depuis quelques années les cibles prioritaires pertinentes pour le Bénin et mis en œuvre une série de projets et de réformes permettant leur réalisation.

En ce qui concerne particulièrement les finances, la politique publique restera orientée, vers l'élargissement de la base imposable, la sécurisation des recettes ainsi que l'amélioration des services rendus aux contribuables. Elle portera également sur le renforcement de la qualité des dépenses publiques.

Par ailleurs, les réformes entreprises au niveau des établissements publics, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale seront poursuivies afin de consolider les acquis et optimiser leurs contributions à l'économie.

Enfin, le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle prévoit que l'ensemble des interventions de l'État se fera de manière à préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances de l'Etat.